



Questions diverses SNUipp-FSU65 pour CAPD du 10 septembre 2014

1 - soutien et protection des collègues en butte à des attaques de tous ordres de la part de collègues, parents ou élus : quel protocole pouvons-nous définir au niveau départemental afin de ne pas laisser nos collègues sans réponse hiérarchique ?

2 - CLM et CLD : état des demandes et des décisions du Comité Médical Départemental

Au regard des refus de CLM et/ou de CLD et/ou de refus de prolongation de CMO préconisés par le CMD, le SNUipp-FSU65 souhaiterait qu'un état de ces décisions soit communiquées aux représentants des personnels.

Dans un 1er temps : pour l'année scolaire qui vient de s'achever (2013/2014).

Dans un second temps : en remontant avant la date de nomination des médecins qui siègent actuellement.

3 - point sur INEAT

4- Protocole générique départemental pour l'administration de médicaments pendant le temps scolaire pour maladies chroniques ou au long cours hors PAI : où en est la rédaction de ce document ?

5- affectation des personnels sur les postes de directeurs de SEGPA restés vacants à l'issue des opérations du mouvement 2014.

Quelle incidence sur les départs en formation et les candidatures au DDEEAS ?

6 - "Brigade stage départementale" : appel à candidature a été fait dans certaines circonscriptions, mais il semble que ce ne soit pas le cas partout.

S'il y a plus de volontaires que de places disponibles, quels sont les discriminants choisis pour répartir les personnels ?

Les BD ont besoin de clarifications sur ce sujet.

7 - Situation des RASED du département.

- a) frais de déplacements RASED : question abordée lors de l'audience du 28 août 2014 avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Nous attendons les réponses à cette question comme convenu lors de cette audience.

- b) La circonscription de VVA est en grande difficulté pour cause de postes vacants en cette rentrée.

Par ailleurs la circonscription de Tarbes-Ouest compte en cette rentrée, 7 écoles supplémentaires, et non des moindres, en terme de difficulté scolaire.

Le SNUipp-FSU65 demande qu'un GT réunissant les IEN et tous les personnels de RASED du département se réunisse rapidement pour organiser la prise en charge des besoins de VVA.

Nous demandons également que ce GT aborde la question des perspectives de départ en formation (psy, E et G) pour les années à venir. Il n'est pas envisageable de continuer à gérer la pénurie de personnels spécialisés des RASED surtout au moment où le MEN réaffirme l'importance de ce dispositif dans le BO du 28 août.
Dans les académies, la priorité accordée à l'école primaire pour réduire la difficulté scolaire et pour élever le niveau général des élèves s'affirme au travers de l'intervention de personnels spécifiquement formés pour accompagner les élèves rencontrant des difficultés persistantes qui perturbent leurs apprentissages scolaires. Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires occupent pour cela une place fondamentale qui n'est substituable à aucune autre. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants des classes, permet une meilleure réponse en équipe aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

La présente circulaire a pour objectif de conforter les missions de ces personnels spécialisés tout en permettant de bien cibler leur action sur l'aide et le suivi des élèves rencontrant des difficultés persistantes et la prévention de ces situations. Elle précise aussi comment les aides spécialisées sont organisées pour répondre au meilleur niveau aux besoins repérés.

8 - modalités de versement de l'indemnité afférente à l'exercice en éducation prioritaire pour les titulaires remplaçants. Question déjà posée en 2013/2014.

9 - calendrier de formation des PES à l'ESPE. Il semble qu'il leur soit demandé de participer à des modules de formation pendant les vacances scolaires. Les PES étant des fonctionnaires de l'Etat et non des étudiants, le SNUipp-FSU65 ne comprend pas pourquoi ils sont soumis au calendrier universitaire.

10 - Changement de lieu pour la tenue du salon Didactica 2014 dans les Hautes-Pyrénées. Un certain nombre des partenaires et exposants habituels de ce salon ont décidé de ne pas y participer cette année, le Parvis étant un lieu privé dont les activités commerciales entrent en concurrence avec certaines de leurs activités. Le SNUipp-FSU65 souhaite des explications sur les raisons de ce changement qui génère des conséquences regrettables pour nos collègues.

Nb : La question des temps partiel étant inscrite à l'ordre du jour, nous ne l'avons pas portée sur cette liste.